L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.——NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 4 AOUT 1843.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT:

Journal quotidien, une année d'avance $12

Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes au moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes faisant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, batimens et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnemens se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis actlimité à un car et chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfices &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c., lui seront portés en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et les annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

POUR LIVERPOOL, DE BOSTON. Le 16 Août 1843. Le courrier royal d'Angleterre et de l'Amérique du Nord, le steamship ACADIA, partira pour Halifax et Liverpool, comme il est dit ci-dessus. S'adresser à JARVIS & ANDREWS, 19 juil 7, rue du Canal.

STEAMER ENTRE NEW-YORK ET LIVERPOOL.

LE STEAMSHIP GREAT-WESTERN, Commandant James Hosken, Lieut. M. R., Partira en 1843, comme suit:

De N. York pour Liverpool	De Liverpool pour N. York
Jeudi, 13 juillet,	Samedi, 17 juin.
Jeudi, 31 août.	Samedi, 5 août.
Jeudi, 19 octobre.	Samedi, 23 septembre.

Passage de New York à Liverpool, cent piastres et $5 de frais pour le maître d'hôtel.

Passage de Liverpool à New York, trente guinées et une guinée de frais de maître d'hôtel.

Les personnes demeurant à une distance, pourront en écrivant et en faisant parvenir la moitié du prix du passage, s'assurer les meilleures cabines non encore arrêtées. Pour fret ou passage, s'adresser à RICHARD IRWIN, 8 juin 98, Front street, New York.

CABOTAGE.

POUR ST. LOUIS—Le bateau à vapeur LOUISA, capitaine Field, reçoit maintenant du fret, et partira pour le port ci-dessus aujourd'hui vendredi, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à CHARLES DOANE & Co. 4 aout 60, Poydras

POUR ST. LOUIS—Le steamer MISSOURI, capitaine Geo. Taylor, partira samedi, 5 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à C. DOANE & Co. 3 aout 60, Poydras

POUR BILOXI et tous les endroits de plaisance intermédiaires.—Le paquebot régulier BRISTOL, capitaine Jos. Swiler, commis P. Roumage, partira du Lac à l'extrémité du railroad tous les mardis, jeudis et samedis matin après l'arrivée des chars de huit heures, touchant à la Baie St. Louis, Pass Christian, Mississipi City et Biloxi, et au retour il partira de Biloxi tous les mercredis et vendredis matin à sept heures, et tous les dimanches à quatre heures; de Baie St. Louis à huit heures et de Pass Christian à six heures, de cette manière il évitera de voyager la nuit, excepté le dimanche soir.

Le Bristol a une dunette bien aérée et tire 2 pieds d'eau seulement. Aucune peine ni soins n'ont été épargnés pour satisfaire les passagers.

Le Bristol ira jusqu'à Pascagoula, à ses voyages de samedi. CONNOLLY & WILSON, Agents, 11 juil—1m 44 Poydras

MALLE DES ETATS-UNIS. POUR BAYOU SARAH. Le steamer BRILLIANT cessera, pour quelques semaines, ses voyages, afin de se faire réparer. Le steamer DE SOTO le remplacera et partira comme d'ordinaire, les dimanches et mercredis à 10 heures. Le De Soto est maintenant prêt à recevoir du fret, au bout de la rue Canal, pour lequel ou passage, on peut s'adresser à bord, au capitaine Jesse Hart, ou à W. H. AVERY, 21 juil—6 80, rue Gravier

POUR LA PAROISSE PLAQUEMINES ET LA BALIZE. Le GOVERNOR TELL, capitaine Auguste Larose, partira pour les ports ci-dessus tous les mercredis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue St. Louis, ou à JACQUES LAROSE, 71 Vieille Levée

N. B. M. Jacques Larose ayant acheté de Martin Jour dan sa part et ses intérêts dans le Gov. Tell, M. J Larose sera seul chargé de l'entière administration de ce bateau. 6 juillet

PAQUEBOT entre la Nouvelle-Orléans et Balize—Le steamer FAME, capitaine Jourdain Martin, partira de la Nouvelle-Orléans pour la Balize et toutes les places intermédiaires, tous les samedis matin, à 9 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue St. Louis, ou à DUDUY & TEULADE, 23 juin 23, rue Toulouse.

POUR LAGUAYRA—La goélette vénézuélienne VENUS, capt. Charles Todd. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord, ou au 4 aout—3 No. 70, Vieille Levée

POUR GALVESTON—Une goélette de première classe partira pour le port ci-dessus, d'ici à quelques jours. Pour fret ou passage s'adresser à T. & S. TOBY & BOGERT, 27 juillet 76 rue du Camp

A AFFRETER pour n'importe quel port de Mexique—La goëlette fine voilière WM. PENN, capt Durand. S'adresser chez Mr. J. Larose, Vieille Levée No. 71. 22 juil

CABOTAGE.

POUR NEW YORK—Samedi, 5 du courant—Le navire paquebot UNION, capitaine Russell, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 70 boucauts ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes ou à FOSDICK & BROTHER, 2 aout 66 Camp

POUR NEW YORK—Le beau navire DEUCALION, capitaine Allen, est actuellement en chargement, et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser au capitaine à bord ou à 31 juil S. & J. P. WHITNEY & co.

POUR NEW YORK—Ligne de la Louisiane—Le navire OCMULGEE, capitaine J. Peet, est prêt à partir immédiatement. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes ou à 28 juil HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

POUR BALTIMORE—Ligne entre la Nouvelle-Orléans et Baltimore—La barque A. 1, NANCY W. STEVENS, capitaine Stevens, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser au capitaine à bord, vis à vis les maisons triangulaires, ou à 21 jt BAILEY & BAXTER, 47, Commune

POUR PHILADELPHIE.—Le navire JANE ROSS, capt. Merville, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à 28 juil J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

POUR PHILADELPHIE—Demain soir—La barque J. EMLEN, capt. D. L. Wilcox, partira positivement comme il est dit ci-dessus. Pour passage, s'adresser à bord ou à 28 juil J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

POUR BOSTON—Le navire ANTWERP, capt Smith, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HARROD, DARLING & Co. 49, Commune.

PAQUEBOTS REGULIERS ENTRE LA NOUVELLE ORLEANS & BOSTON. LIGNE DE FAIRFIELD, LINCOLN & co. qui partira de la Nouvelle-Orléans tous les dix jours.

		capitaine
Navire	Kentucky,	Rogers.
"	Diana,	Freeman.
"	Tennessee,	Wise.
Barque	Bashaw,	Howes.
"	Sultan,	Burwell.
"	Natchez,	Lindsey.
"	Southerner	Hawlett.

Tous les navires ci-dessus sont de première classe et doublés en cuivre, ils ont été construits pour le commerce; ils tirent peu d'eau et ont de beaux aménagemens pour passagers, leurs provisions sont excellentes. Les capitaines sont des hommes d'expérience, et feront très attention pour leurs passagers. Ces navires montent et descendent toujours le fleuve à la remorque.

Les consignataires sollicitent respectueusement le patronage du public. Pour fret ou passage s'adresser à HARROD & DARLING, 17 nov rue de la Commune

A LOUER PRESENTEMENT—Une Maison à étages en briques, située rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne. S'adresser à E. BRUGIER, 9, rue St. Louis. 11 juin

A LOUER—Les magasins Nos. 23 et 25, rue de la Levée. Pour les conditions qui seront modérées, s'adresser à HARTWELL & KIDDER, 6 juin 44, Poydras.

AVIS AUX HABITANS SUCRIERS.

Le soussigné ayant transporté son comptoir à l'entrepôt de sucre, No. 149, rue Commune, près l'hôtel St. Charles, vend en détail des avances aux habitans sucriers pour la culture.

Il se chargera également d'expédier pour le Nord, et fera ce qui dépend de lui pour favoriser la vente de leurs récoltes.

On trouvera constamment chez lui un assortiment de chaudières à sucre, grilles de fourneaux et grilles de la célèbre fonderie de Harward et Dick, dont il est le seul agent dans cette ville. J. U. LAVILLEBEUVRE.

RECU par les derniers arrivages, Cerises de Paris en verre blanc, Absynthe Suisse, première qualité, Huile d'olive de Flagnol, Liqueurs superfines de Champion, Anisette superfine de Bordeaux, Vins en barrique de diverses marques. J. E. LOREILHE, coin des rues Royale et Douane.

PORC—300 barils mess, à vendre par TUPPER & HOBART, 30, Douane

COFFRES FORTS EN FER.

Le soussigné est prêt à exécuter les ordres pour les coffres-forts en fer nouvellement perfectionnés de Robertson et Rich, quelles que soient les dimensions et les modèles, dans le plus bref délai et à des prix raisonnables.

Il a actuellement en mains un assortiment de ces coffres qu'il offre respectueusement au public à venir examiner, étant prêt à prouver, par des personnes de cette ville et de New-York qui ont soumis à l'épreuve du feu ces coffres, dans une incendie ... que les coffres-forts de Robertson et Rich possèdent toutes les qualités désirables à ces articles, ... ISAAC BRIDGE, 76 Magasins

MARCHANDISES ... BLANCHARD, EIMER & Co. 24, Bienville

Ports d'Europe.

POUR MARSEILLES—Le navire CAIRO, capit Child, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord, ou à L. H. GALE, 2 aout 93, Commune.

PASSAGE POUR LE HAVRE.—Le beau navire fin voilier GENESEE, capt. Jack, peut prendre six ou huit passagers de chambre. S'adresser à bord, vis à vis la presse Millaudon ou à L. H. GALE, 93, Commune. 10 juil

POUR LIVERPOOL—Le navire DEUCALION, capitaine Allen, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à 26 juil S. & J. P. WHITNEY & Co.

POUR ROTTERDAM—Le navire OSCEOLA, capitaine Child, partira sous peu. Pour fret de 150 balles coton ou passage, s'adresser à bord ou à S & J P WHITNEY & Co 18 juillet 73, Camp

POUR LONDRES—Le navire PENNSYLVANIA, capitaine Gross, partira sous peu. Pour fret de 200 boucauts de tabac ou passage, s'adresser à bord, ou à S. & J. P. WHITNEY, 17 juil 73, Camp.

PASSAGE POUR LIVERPOOL—Le navire JOHN BARING, capitaine Michael, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagemens pour la chambre et pour l'entrepont, s'adresser à bord ou à L. H. GALE, 93, Commune 27 juil

POUR BREME—Le navire NORMANDIE, capt. Spalding, partira sous peu. Pour fret de 100 boucauts tabac, ou passage, s'adresser à bord ou à 20 juil S. & J. P. WHITNEY & Co.

POUR GIBRALTAR—Le navire VISTULA, capitaine Schneden, partira sous peu. Pour fret de 150 boucauts tabac ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune. 19 juil

A VENDRE—La barge KIPPLE et ses installations, telle qu'elle est actuellement mouillée vis-à-vis la rue Poydras. Pour les conditions, s'adresser à C. DOANE & Co, 60, Poydras 19 juillet

A VENDRE—Le beau brick goélette ADA, de 124 tonneaux, 2 ans d'âge, construit à Baltimore, nouvellement doublé en cuivre, voiles neuves, prêt à entreprendre n'importe quel voyage. Ce batiment est de la plus grande marche et se trouve en face des magasins triangulaires, s'adresser à BLANCHARD, EIMER & Co, 15 juil. 29, Bienville.

AVIS est par le présent donné à toutes personnes ayant des propriétés taxables dans la paroisse de Jefferson (Etat de la Louisiane) qu'elles soient résidentes ou non résidentes de la dite paroisse, que les taxes imposées conformément à la loi, par le Jury de Police de la paroisse de Jefferson, pour les années mil huit cent quarante-et-un (1841) et mil huit cent quarante deux (1842), seront dûes et exigibles le treize juillet prochain (1843), et que les taxes devront être payées dans un délai de trente jours à dater du dit treize juillet, au bureau du shérif, rue Jackson, entre les rues Rousseau et Fulton, ville de Lafayette, paroisse de Jefferson. Ledit bureau est ouvert depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir. Il sera procédé contre toutes personnes qui négligeront de payer lesdites taxes dans le délai ci-dessus mentionné, conformément aux dispositions de l'acte de la Législature, intitulé: "Acte pour pourvoir, d'une manière plus efficace, au recouvrement des taxes de paroisse dans la paroisse de Jefferson, approuvé le 15 mars 1843." MANUEL J. GARCIA, Collecteur des taxes de paroisse 13 mai—9m

BILLETS DES 1ère. ET 2me. MUNICIPALITES.

LES billets sommés ci-dessus seront pris au pair pour toutes sortes de Chaussures au magasin rue Royale, 166; bien entendu que le prix ordinaire de chaque article ne sera nullement augmenté. 19 juillet—a

NOTA—Lesdits billets ne seront pas reçus au pair pour tout article vendu avant la première insertion du présent avis.

BOIS, BOIS, BOIS.

BOIS de construction de toutes dimensions et planches embouvetées pour plancher, constamment en mains et à vendre à bas prix pour du comptant au moulin de De Pouilly, encoignure St. Pierre, Villere et Promenade Condelet. Des ordres laissés audit moulin, seront exécutés aux plus bas prix et remplis dans le plus bref délai. 17 juin

GENIEVRE—56 pipes pur, excellente qualité, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 26 juillet 40 Gravier

EAU-DE-VIE—10 demi-pipes eau-de-vie de champagne à vendre par J. ALBERT, 28 juil 22, rue St. Louis

VIN rouge en caisses des meilleurs crûs, en bouteilles et demi-bouteilles, à vendre par J. ALBERT, 28 juillet 22, rue St. Louis

VIN blanc en caisses "Haut Barsac", à vendre par J. ALBERT, 22, rue St. Louis

BACON—Jambons, épaules et plats côtés, en bon ordre, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp.

FARINE—500 barils farine de choix, marque St. Louis, en magasin et à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp

GRAISSE—9.0 barillets et 21 barils prime, à vendre en magasin par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

ABSINTHE Suisse et Kirsh, à vendre par J. ALBERT, 22, St. Louis.

EAU de Vie. Très vieille Eau de vie de Cognac, supérieure, 1ère. preuve, en demi pipes à vendre par J. ALBERT, 22, St. Louis.

CONFITURES—35 caisses confitures de la Havane, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 26 juillet 96, Vieille Levée.

HUILE d'olive—200 paniers à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée

QUELQUES pipes Cognac des marques de Pellevoisin aîné et le Dujuy, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 24, Bienville.

CAFE de Rio—160 sacs café prime, à vendre par WOOD & SIMMONS, 60 Magasins

JAMBONS—Epaules, plats côtés—8 barriques, à vendre par WOOD & SIMMONS, 60, Magasins.

POIVRE—25 sacs, à vendre par WOOD & SIMMONS, 60 Magasins.

THE—300 caisses Thé de différentes descriptions et qualités, à vendre par WOOD & SIMMONS, 60 Magasins.

CHANGE sur Paris—Une traite de france 601 47 à 30 jours de vue sur Paris, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 26 juillet 45, Vieille Levée

TRAITES sur Londres à 60 jours de vue, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 45, Vieille Levée

QUININE—125 onces en magasin, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins

INDIGO et Garance—10 surons indigo de Caracas, et 20 barriques, tierçons et barils, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins

CAFE—100 sacs prime vert Rio, 20 do. No. 1 Java, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins

POIVRE—50 sacs lourd, de Sumatra, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins

SALDERATUS—50 barriques et 12 demi barils, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins

SOUFRE et Alun—10 caisses soufre et 4 barils alun, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins

BOTTES, Souliers et Brodequins—120 caisses à vendre en débarquement de la barque Leila par R. G. HOBBS, 12, Douane

CHANDELLE Stéarine—Dimensions assorties, à vendre en magasin par GEO. E. CLIFFORD, 47, Poydras.

GRAISSE—300 barillets, 11 barils et 12 demi do. à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras.

BACON—100 barriques jambons, plats côtés et épaules à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras.

FICELLE d'Emballage—150 rouleaux, article supérieur, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras.

PAPIER—100 rames à envelopper, petite et grande dimensions, et 100 rames imitation Kentrick cap, à vendre par FROST & Co. 10, Magasins.

CORDE d'Emballage—70 rouleaux du Missouri, en débarquement du steamboat Alex. Scott, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 45, Vieille Levée.

FARINE—127 barils en débarquement du Ben Franklin, à vendre par PRICE & FROST, 20, Poydras.

BRIQUES—50,000 en débarquement du brick George, de Gottenburg, à vendre par MERLE, BEYLLE & co, 45 Vieille Levée

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire l'Eulalie, de Bordeaux, 60 barriques vin rouge de Montferrant. 15 do do St. Estèphe, No. 1. 15 do do St. Emilion, vieux. 10 do do Léoville, vieux. 5 balles bouchons demi-longs, fins. J. F. BERCIER & co. 30 juin 44 Vieille Levée

CERISES à l'Eau de vie et Liqueurs: 50 caisses Cerises de Guélaud, premier choix, 20 do Marasquine superfin, en débarquement du navire Queen Victoria, du Havre, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD, 10 juil 34, rue de Chartres.

MARCHANDISES DIVERSES.—27 barils porc clear, 42 do. mess soft, 7 do. épaules et têtes, 42 do. bœuf inférieur, 13 do. porc M. O.—40 barillets et 30 jarres beurre frais de l'Ouest, dernièrement débarqué.—4 barils haricots blancs.—20 barils bajoues.—5 barils alcool supérieur 54 0/0 au-dessus de la preuve.—10 do. vieux whiskey de Bourbon.—150 barils farine superfine.—40 barriques jambons, plats côtés et épaules—9 tierçons jambons.—15 barils jambons enveloppés.—410 barillets graisse, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44 Poydras

PEET & MORTON.—17, rue de Chartres,—reçoivent par le navire Alabama, et offrent à vendre à très bas prix pour du comptant:—15 caisses toile blanche à chemises, 3/4 et 4/4; 6 balles linseys unis; 400 paires excellentes couvertures de Grenier; 10 balles couvertures assorties, 2 do. couvertures de lit, 11/4 et 14/4; 10 balles cotonades log-cabin; 10 caisses indiennes Merimack blanches et bleues; 4 caisses do. couleurs claires, nouveaux dessins; 2 caisses platilles françaises, 4 caisses indiennes assorties, 1 caisse gingham Turleton, 20 pièces drap bleu et noir, 1 caisse nacinat mousseline blanche 6 4/4, 1 caisse batiste gomme élastique, assorties; 1 balle flanelle écarlate, do. de blanche, 1 caisse étoffe bleue pour tablier 4/4, 2 caisses mouchoirs de batiste de 4/4, assortis; 4 caisses drills bleus, 4 caisses jeans du Kentucky, 3 balles flanelle verte et rouge, 25 do. lasting noir, 1 caisse soie noire à coudre, 1 caisse gants blancs de Berlin, pour hommes, 1 caisse bobinet blanc 10/4, 1 caisse piqué blanc, de Marseille, assorti, 1 caisse ruban de satin noir et couleurs assorties, Nos. 1 à 6; 10 balles drill blanc, de Virginie, 20 do. 7/8, 4 caisses serge de table, 2 caisses ...de coton, blanc et écru, 2 caisses doublures rouges 3/4, 2 caisses satinet bleu foncé, 200 grosses doublures assorties pour tailleurs, 150 pièces bobinet dimensions assorties, 3 caisses diamina de Hamilton. 5 juillet

AVIS.—Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public, que son frère James sera sous peu de jours de retour d'Europe, où il a été choisir des graines, fleurs, plantes, arbres fruitiers, instruments aratoires, &c. convenables pour ce marché.

Les Dames et Messieurs qui ont besoin de plantes et graines rares &c., qui ne se trouvent pas habituellement à la Nouvelle-Orléans, peuvent envoyer leurs ordres qui seront ponctuellement et immédiatement remplis. W. DINN, 11, Commune. 8 juil

300 caisses Absynthe Suisse, 100 caisses Vin Muscat de Frontignan, 25 do. Curaçao, 50 do. Eau de Vie de Dantzig, 30 do. Liqueurs assorties, 10 barriques Vin de Marseille, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 1 juin—1m 24 Bienville

A VENDRE par le soussigné en débarquement de la barque Sarah Hand: 28 barriques vin rouge, 9 demi de blanc, 100 caisses absynthe, 40 do marasquin, 25 do de Vermicelli. AUGUSTE MOLIER, 11 mai 90, St. Louis

VIN—80 barriques Vin de Bordeaux, Pauillac, Margaux, Médoc, St. Estèphe, &c. 10 barriques vin de Bordeaux de très vieux, 10 do do de Marseille, 20 barils Vin blanc Barsac et Sauterne, 100 caisses vin blanc Haut Barsac et Podensac, 10 do de rouge St. Julien Médoc, St. Estèphe, &c. à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co. rue St. Louis, Nos. 11 et 13.

M. JOSEPH A. HALL est légalement notre agent, accrédité et notre fondé de pouvoirs durant notre absence de cette ville. NORCROSS & FOSDICK.

Traites.

TRAITES à 60 jours de vue sur New-York et Boston, à vendre par C. DOANE & Co, 13 juil 60, Poydras.

TRAITES sur Charleston [Caroline du Sud], à vendre par A. DURAND, 27 juin 7 rue Conti

TRAITES sur la Havane, en sommes au gré des acheteurs, à vendre par J. M. LAPEYRE, 30 St. Louis 29 juin

CHANGE sur Paris—Une traite de f. 1000, à 30 jours de vue, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co, 45, Vieille Levée 13 jn

TRAITES sur Philadelphie, à vendre par S & J P WHITNEY & Co. 9 juin

TRAITES sur Boston, à vendre par S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp. 27 mai

TRAITES sur Boston, à vendre par L. H. GALE, 93, Commune 30 mai

TRAITES sur Boston, à vendre par HARROD, DARLING & Co. 49 Commune 26 m

TRAITES sur Boston, à vendre par S & J P WHITNEY & Co. 22 mai

CHANGE sur Boston, à vendre par HARROD, DARLING & Co. 49, Commune 16 mai

TRAITES sur le Nord, payables à Boston, à vendre par L. H. GALE, 93, Commune 22 mai

TRAITES sur Boston, à vendre par L. H. GALE, 93, Commune. 1 mai

CHANGE sur Boston, à vendre par HARROD, DARLING & co. 49 Commune 6 mai

TRAITES sur New York à 60 jours de vue, à vendre par FOSDICK & BROTH., 66 Camp 3 mai

TRAITES sur la Havane, à courte vue, à vendre par JOSEPH FRATS, 27, Toulouse. 21 juin

OR américain, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp. 3 juin

OR américain, à vendre par SCHMIDT & Co. 88, rue Bienville 17 juin

PIECES de cinq francs—fr. 20,000 à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 92, Gravier. 14 jn

DOUBLONS espagnols et patriotes à vendre par J. ALBERT, 22, St. Louis 27 mai

DOUBLONS mexicains et espagnols, à vendre par J M LAPEYRE, 17, Conti 26 av

DOUBLONS—50 doublons Espagnols à vendre par MERLE, BEYLLE & co, 45 Vieille Levée 1 juil

PLOMB—1100 saumons, à vendre par C. DOANE & Co. 60 Poydras. 13 juil

HUILE de Palmachristy—8 barils no. 1, à vendre par C. DOANE & Co. 60 Poydras. 13 juil

VIN de Champagne—12 paniers, bon, à vendre par C. DOANE & Co, 60 Poydras. 13 juil

FARINE—400 barils en débarquement et à vendre par CH DOANE & Co. 60 Poydras.

MAIS—500 sacs en débarquement, à vendre par CH. DOANE & Co. 60 Poydras 13 juil

TABAC—60 caisses à bas prix, à vendre par CH. DOANE & Co 60 Poydras 28 juil

CORDES d'emballage—60 rouleaux à vendre par CH. DOANE & Co 60 Poydras 13 juil

CHAPEAUX de latanier en sacs de pâtre, à vendre par JOSEPH FRATS, 27 Toulouse. 21 juin

CHAPEAUX de Campêche, convenables pour habitation à vendre par FROST & Co. 10, Magasins. 8 jn

QUELQUES barils Eau de vie de pêches à vendre par A. DURAND 7, Conti. 11 juil

CIGARES—50,000 Cigares de la Havane, à vendre par A. DURAND, 7, Conti. 11 juil

CAFE de la Havane—310 sacs café de la Havane, première qualité, à vendre par A. DURAND, 7, rue Conti. 11 juil

GENIEVRE américain, à vendre par A. DURAND, 7, Conti. 11 juil

BOTTES pour hommes, à vendre par FROST & Co. 10, Magasins 11 juil

PAPIER à enveloppe, grande largeur, à vendre par FROST & Co. 10 Magasins 24 juin

CHAPEAUX gris de Russie, à vendre à bas prix, par FROST & Co. 10 Magasins 24 juin

CHAPEAUX—150 caisses différentes descriptions, à vendre par FROST & Co. 10, Magasins. 5 jn

FEUTRES—20 caisses qualités assorties, à vendre par FROST & Co 10, Magasins. 6 ju

CAFE Laguayra, à vendre par GEO. GREEN & BROTH 92, Gravier. 6 juin

CAFE de Rio, à vendre par SCHMIDT & Co. 88 Bienville 3 juin

GRAISSE—156 barillets et 40 barils prime, à vendre par C. DOANE & Co. 60, Poydras 1 juin

TABAC en feuille, de la Havane, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée 20 juin

THES—300 caisses différentes descriptions, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée 30 juin

FERBLANC—200 caisses Pontpool, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée 30 juin

ETOUPE—200 balles de Russie, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée 20 juin

CLOUS—300 barriques fer de Suède, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée 30 juin

BOUTEILLES—300 paniers à Madère, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée 30 juin

PORC—160 barils à l'inspection, à vendre par C. DOANE & Co. 60 Poydras 29 mai

PIPES à EAU—20 pipes à cercles de fer, à vendre par FOSDICK & BRO, 66, Camp. 19 juin

CAMBUSES—3 cambuses pour navire, à vendre par FOSDICK & BRO., 66, Camp

SOULIERS—6 caisses à vendre à bas prix par FOSDICK & BROTH, 66 Camp 19 juin

PORC mess et prime, à vendre par CH. DOANE & co, 60 Poydras 2 juin

CIDRE de Boston—100 caisses à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier 18 mai

CHANGE sur la Havane, à courte vue, à vendre par FRATS & HERNANDEZ, 27, Toulouse 16 mai

CHANGE sur Paris, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co., 21 Bienville 10 mai

COTON bleu indigo—3 caisses, à vendre par GEO. GREEN & BRO. 92, Gravier. 13 juin

PIERRE à filtrer de Madère, à vendre par GEO. GREEN & BRO., 92, Gravier 13 juin

CHAPEAUX goudronnés, à vendre par FROST & Co. 10, Magasins. 1 juin

CAFE de la Havane, bon vert, à vendre par MANUEL BLASCO, 26, Commune 4 juin

COTONNADE à vendre en magasin, par Wm. PREHN & Co, 16 Douane 1 juin

HUILE d'Ours—Un baril superfine, à vendre par J U LAVILLEBEUVRE, 149, Commune 18 mai

GENIEVRE de Hollande, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune 22 mai

CAFE de Rio, différentes qualités, à vendre en magasin par GEO. GREEN & BROTH. 92, Gravier. 21 mai

SERINGUES—200 Seringues assorties à vendre par AUGUSTE MOLIER, 90, St. Louis 27 juin

VERRE à vitres de toutes grandeurs, à vendre par J. ALBERT, 22, St. Louis 27 mai

FERBLANC, à vendre par A. GORDON, WYLIE & co. 6 juin

PARAPLUIES—150 parapluies de soie, 30 et 32 pouces, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres 11 juil

VIN Muscat—150 caisses vin muscat en 1/2 bouteilles et grandes bouteilles, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres. 11 juil

FER pour cercles, anglais, assorti, à vendre par A. GORDON, WYLIE & co. 6 juin

MARCHANDISES pour le marché du Mexique—Platilles, creas, bretagnes, indiennes, etc., à vendre par A. GORDON, WYLIE & co. 6 juin

MAIS—400 sacs en débarquement et à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp 6 juin

BOIS de Campêche, à vendre par J. M. LAPEYRE, 30, St. Louis 8 juin

BLANC de Plomb de New York et Baltimore, en débarquement du navire Ocmulgee, à vendre par Wm PREHN & Co, 16 Douane 20 juil

BARRIQUES à eau, cerclées en fer, à vendre à bord du navire Clinton, par S & J P WHITNEY & Co. 3 juin

CHANVRE roué du Kentucky, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras. 3 juin

CHAPEAUX de feuille de Palmier de toutes grandeurs et qualités, à vendre par R. G. HOBBS, 12, Douane. 2 juin

AMANDE sans coque—30 caisses de 28 livres chaque, à vendre par MANUEL BLASCO, 26, Poydras. 1 juin

LIQUEURS—20 pipes genièvre de Hollande, "swans" 10 1/2 pipes eau de vie de Cognac Otard, Dupuy & Co. 10 barils eau de vie de Pêche, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier 7 ja

PANTOUFLES en cuir et maroquin—20 caisses pour hommes, à vendre par FROST & Co, 10, Magasins 7 juin

DE l'emmagasinage peut être pris dans un magasin à l'épreuve du feu, très convenablement situé, en s'adressant à HARTWELL & KIDDER, 6 juin 44, Poydras.

HUILE d'olive—100 paniers Flagniol en bouteilles de 24 onces, à vendre par DARAN, QUEYROUSE & Co. 26 mai 11 et 13 St. Louis

VIEUX whiskey Bourbon—10 barils qualité supérieure à vendre en magasin par DARAN, QUEYROUSE & Co. 26 mai 11 et 13 St. Louis

BOTTES, souliers et brodequins—44 caisses reçues par le navire Timothy Pickering de Boston, à vendre par R G HOBBS, 12, Douane. 1 juin

GRAINE DE LIN et Cire d'Abeille—30 barils en débarquement du steamboat Ben Franklin, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 45 Vieille Levée 1 juin

CORDE D'EMBALLAGE—40 rouleaux de Missouri, en débarquement du steamboat Yazoo, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 45 Vieille Levée 1 juin

SARDINES—500 boites Sardines à l'huile, à vendre à très bon marché par VALETON FRERES, No. 22 rue St. Charles, sous le Verandah

A VENDRE, en débarquement du navire Talma, venant de Bordeaux, 60 barriques Vin rouge, 36 barils Vinaigre blanc, et 9 barils Vin blanc. CH. DUFOUR, 11 Conti 12 mai

ARTICLES pour la pêche—Un assortiment général à vendre en magasin, par W. A. RYAN, 48 Chartres 24 mai

BIN blanc de Sauterne—50 demi barriques qualité supérieure, à vendre par J. E. LOREILHE, coin des rues Royale et Douane. 29 ja

VOIS de Teinture—80 quintaux fustec, en débarquement et à vendre par A. CAPDEVIELLE & CUCULLU, 26 juin 74, Vieille Levée.

CAFE—100 sacs café de St. Domingue, en débarquement du navire Memphis, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp. 15 juin

100 CAISSES Liqueurs assorties, 40 do Cerises à l'eau de vie, Badin, 20 do Curaçao, 10 do Marasquin de Zara, 30 do Eau de vie Dantzick, 30 do Absynthe Suisse TL, 30 do de différentes marques, 50 do Vin Muscat Frontignan, 20 do de Lunel, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co. rue St. Louis, Nos. 11 et 13. 25 mai

EAU-DE-VIE, demi-jeannes &c—1200 dame-jeannes françaises de 5 gallons, 10 pipes Cognac de la marque de Pellevoisin aîné & Co. 100 caisses vieux-Kirsch de la forêt noire, 50 caisses fruits au jus assortis, 50 caisses sucre de fruits pour crêmes, 1000 boites sardines à l'huile, 500 paniers anisette, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. Rue Bienville

VERMICELLE et Macaroni, London Porter véritable, Scotch Ale véritable, Sardines à l'huile et petits pois, Saumon anglais, Truffes parées du Périgord, Moutarde anglaise, américaine, française, créole, &c. ... VALETON FRERES, No. 22 rue St. Charles, sous le Verandah

PORC—bouts de mess, 40 dito M. O. 50 dito mess, 10 dito prime à l'inspection, à vendre par LINDLEY & RUSSELL, 93, Tchoupitoulas. 23 juin

BŒUF—150 barils prime, 50 dito thin prime, 50 dem barils mess, à vendre par LINDLEY & RUSSELL, 93, Tchoupitoulas 28 juin

GRAISSE—70 barils graisse ferme, en magasin et à vendre par LINDLEY & RUSSELL, 93, Tchoupitoulas. 21 juin

BOTTES, Souliers et Brodequins—Un assortiment général en débarquement des navires Lion, Gewaler et J. A. Lancaster, à vendre par FROST & Co. 10 Magasins. 21 jn

BRODEQUINS Russett, 1ère qualité pour hommes, à vendre par FROST & Co. 10 Magasins. 28 jn

BOTTES, Souliers et Brodequins, en débarquement de la barque Lancaster, convenables pour la ville et la campagne, à vendre à bas prix pour du comptant, par A. F. DUNBAR & Co, 22 juin 10, rue de la Douane

WHISKEY—300 barils rectifié, en magasin et à vendre par T. & S. TOBY & BOGERT, 22 juin 76 Camp

MIEL—400 gallons de la Havane, à vendre par petite quantité par E. TROISGROS, 96 Vieille Levée 19 juin

CAFE, SUCRE & TABAC—130 caisses sucre blanc et brun, 453 sacs café prime vert, 37 balles tabac en feuilles, en débarquement du steamship Alabama, à vendre par E. TROISGROS, 96 Vieille Levée 19 juin

VIN de Madère de Marseilles—40 1/4 barriques, à vendre en magasin par DARAN, QUEYROUZE & Co. 11 et 13, rue St. Louis 19 jn

VIN de Marseilles—200 barriques en débarquement de la barque Eléonor, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co. 11 et 13, rue St. Louis. 19 jn

SAVON—100 caisses marques Winchester, à vendre en magasin par DARAN, QUEYROUZE & Co. 11 et 13, rue St. Louis. 19 jn

CIDRE—50 barils Newark qualité supérieure, à vendre par GEO. HARRISON, 67, Tchoupitoulas 19 mai

PORC—Mess et Prime, à vendre par HARTWELL & KIDDER. 17 juin 44, Poydras

AMANDES amères—2 barils en débarquement de la goélette Belle, de la Havane, à vendre par MANUEL BLASCO, 26, Commune 17 juin

PETITS POIS—250 demi-boites petits-pois de J. C. Nardes, en bon ordre à vendre par J. ALBERT, 22, St. Louis 17 juin

CHAUX de Thomaston—150 barils chaux de Thomaston, à vendre par G. BEDFORD, 47, Commune 17 juin

BEURRE frais de Goshen—12 barillets de choix, fait en mai, à vendre par HARROD, DARLING & Co 49, Commune 17 juin

HUILE de graisse—11 barils très supérieure, à vendre par FOSDICK & BROTHERS, 66 Camp 15 juin

PLOMB—3,500 saumons, à vendre par HEWITT, HERAN & co, 65 Camp 15 juin

BŒUF, à l'inspection, à vendre par HARTWELL & KIDDER. 14 juin 44 Poydras

PORC, à l'inspection, à vendre par HARTWELL & KIDDER, 14 juin 44, Poydras.

ALCOHOL—10 barils, 5 à 6 0/0 au-dessus de la preuve, à vendre par HARTWELL & KIDDER, 14 juin 44 Poydras

TAMARIN—150 fréquins tamarin, en débarquement du brick Ada de la Martinique, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 14 juin 24, Bienville

BOTTES, Souliers et Brodequins—212 caisses actuellement en débarquement de la barque Lyon et du Patrick Growler et à vendre à bas prix par A. F. DUNBAR & Co 14 jn

MAQUEREAUX—60 barils No. 1, 2 et 3, en débarquement du navire Auburn, à vendre par GEO. HARRISON, 67, Tchoupitoulas 14 ja

BEURRE—15 fréquins nouveau Goshen, en débarquement aujourd'hui du navire Auburn, et à vendre par GEO. HARRISON, 67, Tchoupitoulas 14 jn

THE—18 demi-caisses et 31 boites de 6 et 12 liv. poudre à canon et impérial, convenables pour la campagne, en débarquement du navire Auburn, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins 15 juin

EPICES—75 caisses poivre moulu, 25 do. gingembre, 15 barillets do. en débarquement de la barque Albert Henry, à vendre par ROBERTS & HALL, 76 Magasins

BRODEQUINS—1300 caisses Russett, reçus par la barque Lion, à vendre par FROST & Co, 10, Magasins 13 juin

SOULIERS—Un assortiment complet pour dames et enfans, à vendre par FROST & Co, 10, Magasins

PARAPLUIES—30 caisses soie et gingham, 20 et 34 pouces, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins 10 juin

INDIENNES et toiles à chemises—10 caisses indiennes garancées, deux et trois couleurs, et 34 balles de toile pour chemises, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins 10 juin

CHOCOLAT espagnol—10 caisses doux, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins 10 juin

LAINE mexicaine—200 balles, à vendre par R D BLOSSMAN, 66, Bienville 14 juin

VIN DE CHAMPAGNE—40 caisses de qualité supérieure, à vendre à très bas prix pour clore une consignation par R D BLOSSMAN, 66, Bienville 10 juin

FIL à coudre—Fil en bobines, coton en pelotte et en bobines ayant droit au débenture, à vendre par R D BLOSSMAN, 66, Bienville 10 juin

PORC—270 barils mess, 190 do. M. O. 25 barils clear, 40 do. convenable pour habitation, à l'inspection de Kewer, à vendre par PRICE & FROST, 20, Poydras.

ETOFFES pour moustiquaire—à vendre en magasin par Wm. PREHN & Co. 16 Douane 1 juin

MAIS—270 balles et 300 sacs en débarquement du chaland, à vendre par C, DOANE & Co, 60, Poydras. 1 juin

CHEVROTINES—Chevrotines de New York, à vendre par J. ALBERT, 22, rue St. Louis 1 juin

ARDOISES, conicosses, vicomtesses à vendre par WM PREHN & Co, 16 Douane 1 juin

CONFITURES de la Havane—20 caisses confitures assorties, à vendre par VALETON FRERES, No. 22 rue St. Charles, sous le Verandah 1 juin

A VIS—Toutes sortes de provisions pour les personnes qui partent, se vendent à très bon marché chez les soussignés. VALETON FRERES, 1 juin No. 22 rue St. Charles, sous le Verandah

LES soussignés continuent à fournir aux ... bouteilles de vin de Bordeaux pour $1. VALETON FRERES, 1 juin No. 22 rue St. Charles, sous le Verandah

PLOMB de chasse de N York, 'Youle' numéros assortis, à vendre à prix réduits, par J. ALBERT, 27 mai 22, rue St. Louis

EAU-DE-VIE—Très vieille eau-de-vie de Cognac et de Champagne, des marques Castillon et Lebeau, en caisse et vieille demi-pipe de la marque de J. J. Dupuy, à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis 27 mai

MARCHANDISES pour les marchés du Mexique—30 balles drilles 27 et 29, manufacture Bezerole Mills, à vendre en magasin par WOOD & SIMMONS, 60, Magasins 19 mai

PORC et Bœuf—8 barils porc M. O. barils bœuf prime, 6 de b., 6 1/2 de mess, en magasin à vendre par WOOD & SIMMONS, 60 Magasins 19 mai

TABAC en feuille de Cuba et de la Havane, à vendre en magasin par E. TROISGROS, 96 mai 96, Vieille Levée.

TOILE à voile de Russie, d'Angleterre et de la manufacture de Paterson, New Jersey, B. Unis, à vendre par J. ALBERT, 27 mai 22, St. Louis

FARINE—300 barils des moulins de St. Louis, en débarquement du steamboat Hail Columbia, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp 26 mai

CHANVRE—41 balles en débarquement du steamboat Congress, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp 31 mai

GELEE et Pâte de Guaba, récemment arrivés et à vendre par MANUEL BLASCO, 26, Commune. 1 juin

GENIEVRE—40 pipes genièvre de Hollande de la marque du steamboat, ayant droit au drawback, à vendre par DARAN, QUEYROUSE & Co 26 mai 11 et 13, St. Louis

20 huitièmes de pipe champagne Brandy vieux, 10 demi do. Cognac 4e preuve, 15 quarts do. do. à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co. 25 mai rue St. Louis Nos. 11 et 13

10 SURONS indigo pour cotonnade, qualité supérieure, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 25 mai Nos. 11 et 13, rue St. Louis.

CAFE—80 sacs Café Rio; 40 do Havane, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, rue St. Louis, Nos. 11 et 13 25 mai

FARINE—100 barils superfine, à vendre par DARAN, QUEYROUSE & Co. 26 mai 11 et 13 St. Louis

BOUTEILLES à vin de Bordeaux—30 paniers à vendre par DARAN, QUEYROUSE & Co, 26 mai 11 et 13 St. Louis

TOILE superfine pour chemises.—20 balles toile, en débarquement du brick Timothy Pickering, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins 20 mai

TABAC—250 balles en feuille du Kentucky, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras 26 mai

WHISKEY—Rectifié de Cincinnati, à vendre par SCHULTZ, HADEN & LEACH, 26, rue Poydras 26 mai

ROUES de charrettes—Un grand assortiment de ces articles, convenables pour habitation, constamment en mains, à vendre par J. D. DENEGRE, 16 Douane 10 av

BEURRE—21 fréquins de Goshen, Orange County en débarquement du navire Newark, à vendre par GEORGE HARRISON, 67, Tchoupitoulas. 6 juin

FROMAGE—250 caisses de Goshen, excellent article en magasin, à vendre par GEORGE HARRISON, 67, Tchoupitoulas. 6 juin

SEL—2100 gros de Liverpool, en magasin et à vendre par GEO. HARRISON, 67, Tchoupitoulas 6 juin

THE—100 demi caisses Pouchong, Souchong et Impérial en magasin et à vendre par GEORGE HARRISON, 67, Tchoupitoulas. 6 juin

BOTTES, Souliers et Brodequins—224 caisses en débarquement du navire Prentice et de la barque Charles William, formant un assortiment général convenable pour la ville et la campagne, et à vendre à bas prix pour du comptant par A. F. DUNBAR & Co. 10 juil

TAMARINS au sirop—24 fréquins Tamarins, reçus de la Martinique, à vendre par VALETON FRERES, 10 juil No. 22 rue St Charles, sous le Verandah

DROGUERIES—1500 liv. moutarde noire créole de nouvelle récolte, 3000 liv. orge perlée, 150 liv. camphre raffiné, 500 liv. gomme sénégale belle, 400 liv. sene, 200 liv. manne en sorte, 30 barils graine de lin, 8 barils casse, 20 barils tamarin, à vendre à bon marché par P. CUSACHS, 6 juil Au coin des rues Condé et St. Philippe.

JAMBONS—Plats côtés et épaules, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras. 2 mai

300 Barils Chaux de Thomaston. Ciment Romain et Hydraulique. Plâtre de Paris. Crins à plâtrer en barriques et barils. Briques à feu anglaises et américaines. Constamment en mains et à vendre en grâces ... GEORGE BEDFORD, 47 Commune 20 mai

CHAPEAUX feuilles de palmier—30 caisses Nos. 1 et 2, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 14 juil

REMEDE SOUVERAIN CONTRE L'INFLUENZA, OU

LA GRIPPE.

PLUSIEURS médecins célèbres de cette ville ont employé la pâte et le sirop pectoral de mou de veau, de Degenetais, avec un succès marqué.

Les bons effets obtenus par l'emploi de ces deux préparations font un devoir de les signaler aux personnes atteintes de cette incommodité, comme un spécifique immanquable. 18 juillet—6m

TRESOR DE LA POITRINE.

Sirop et Pâte pectorale de mou de veau, de Degenetais Pharmacien chimiste à Paris.

DE toutes les préparations destinées à guérir les affections de poitrine, aucune n'a obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau.

Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine, facilite l'expectoration, calme instantanément les quintes de toux, arrête et guérit la coqueluche. Les rhumes, les catarrhes les plus rebelles cèdent comme par enchantement à son usage; en un mot c'est le remède le plus efficace contre toutes les affections aiguës ou chroniques de la poitrine et des voies aériennes.

Il ne faut pas confondre la pâte de Degenetais avec celle de lichen d'Irlande.

On trouvera la pâte et le sirop de mou de veau chez tous les pharmaciens de la Nouvelle Orléans. Dépôt général pour la vente en gros chez J. Tardos, No. 230, rue Royale dont la signature est apposée à chaque boîte. 8 fev—1a

CHAUX ET PIERRE DE THOMASTON, CIMENT ROMAIN ET HYDRAULIQUE, PLATRE DE PARIS. CRINS A PLATRER. BRIQUES A FEU AMERICAINES ET ANGLAISES. Constamment en mains et à vendre en lots au gré des acheteurs par GEORGE BEDFORD, 20 avril 47, Commune.

LINDLEY & RUSSELL, MARCHANDS COMMISSIONNAIRES, 19 ja 93, rue Tchoupitoulas.

PEET & MORTON, (CI-DEVANT PEET & NORTH), Marchands, en gros, de Marchandises sèches, No. 17, rue de Chartres.

WILLIAM DAVIDSON. Marchand Commissionnaire, 81, rue du Canal, 20 avril 00 NOUVELLE-ORLEANS.

P. CUSACH, PHARMACIEN, Encoignure des rues Condé et St. Philippe, NOUVELLE ORLEANS. 20 mai

HARTWELL, KIDDER & CARMAN, MARCHANDS COMMISSIONNAIRES, 44, rue Poydras, Nouvelle-Orléans.

JOS. HARROD, FRANCIS D. DARLING, G. FOSTER. HARROD, DARLING & Co. Marchands-Commissionnaires et Expéditeurs, ET Agents de la Ligne de Boston et de la Nlle. Orléans, No. 49, rue de la Commune, 17 juin Nouvelle-Orléans.

MARCHANDISES SECHES.

LES soussignés viennent de recevoir par les navires Alabama, Washington, Ocmulgee et Union de New-York, un nouvel assortiment de marchandises pour la saison, parmi lesquelles se trouvent les articles suivants: Indiennes en couleurs claires et foncées. do. deuil et demi-deuil. do. bleu merimack et autres. Bon teint à grands et petits carreaux. Ginghams à carreaux pour robes. Cotonnade pour pantalons et pour robes. Percales blanches jaconat et coton batiste. do. brochées et mousselines à raies et à carreaux. Basin et jaconats blancs à mille raies. Bas de coton blancs et en couleurs, pour femmes et enfans. Bas blancs et en couleur, très grands. Chaussons de coton, blancs et en couleurs, pour hommes et pour enfans. Gants en fil et en coton, blancs et en couleurs, pour hommes et pour femmes. Flanelles blanche, verte, rouge et jaune, unies et croisées. Mouchoirs blancs et en couleurs, pour la tête. Percale unie et en couleur. Toile d'Irlande et de Paris, par pièce et demi pièce. Ouvré damassé pour nappes et serviettes. Nappes damassées 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20 et 24 quarts. Serviettes damassées, ouvrées, en toile et en coton. Courtepointes en pique, 10, 12 et 14 quarts, et couvertures molleton. Casimirs noirs et en couleurs, pour pantalons. do. légers, pour enfans. Draps noirs et en couleurs. Kentucky, Jeans et Satinets. Bobinet uni 4, 6, 8 et 10 quarts. Coton blanc superfine. Toile à draps, 8, 9, 10 et 12 quarts. Crêpe noir et Rose d'Italie, unie, grande largeur. Mousseline de laine et Berges en laine, noires et en couleurs. Velours noir, de soie et en coton. Schals en laine, 4, 6, 6, 7 et 8 quarts. Mousseline laine Thibet et en coton. Aiguilles, Epingles et Agrafes. Galons, Lacets et Cordonnets. Bobines de coton, Taylor, Alexander, Orelles, Anderson et Roworth. Cravates en soie, Mouchoirs de soie, pour poche. Bouts de nacre pour chemises et pour gilets. do. en soie, pour habits et gilets. do. en métal et en os, pour pantalons. Bretelles en soie, caoutchouc, en coton et en laine. 3, 4 et 5 quarts Coton blanc et écru. Cotonnade demi-coton, bleu écru, Coutil à matelas. Kerseys, coton rayé pour chemises, Linseys unis et à carreaux, Coton Lowell, Fil patente, noir, bleu, gris et en couleurs, Bourres pour matelas. TOOLE & BARRIERE. 20 juillet No. 24, rue de Chartres.

VINS, eaux de vie, &c. 20 pipes vin madère, 10 demi do do, 20 quarts do do, 10 do do, 10 do do, 20 do do de Oporto, 20 do de Teneriffe, 25 douzaines vieux madère, 30 do do Sherry, pâle, 40 boucauts porter de Londres, ... Bouteilles, 20 do bierre d'Écosse, ... et demi-bouteilles, à vendre par PETERS & MILLARD, 24 avril Nos 24 et 34 Vieille Levée.

EAU DE VIE, Genièvre, etc. 10 pipes genièvre de Hollande, importation directe. 20 demi pipes vieille eau de vie. 15 quarts do do do, 300 caisses vin rouge St. Julien. 10 do do haut Brion, Chateau Margaux, et Chateau Giscour. 100 do liqueurs. 100 do absynthe, à vendre par PETERS & MILLARD, 12 mai Nos. 24 et 34 Vieille Levée.

SUCRE RAFFINE &c—30 barils sucre en pains de Boston. 20 do do sucre écrasé. 10 barils en poudre. 50 caisses vermicel. 30 caisses macaroni. 20 do prunes en jarres. 100 caisses tabac manufacturé de la Virginie, à vendre par PETERS & MILLARD, 12 mai Nos. 24 et 34 Vieille Levée.

AVIS.

LES soussignés se sont associé aujourd'hui dans leurs affaires de commission, M. James L. Carman. Les affaires à l'avenir seront conduites sous la raison sociale de Hartwell, Kidder & Carman. A. C. L. HARTWELL, THOMAS H. KIDDER. 3 juillet

SON—3000 boisseaux en débarquement d'un chaland, à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras 1 juil

PORC—100 barils mess m. o. et prime à l'inspection, à vendre par PRICE & FROST, 1 juil. 20 Poydras

PLATS côtes—10 boucauts, à vendre par PRICE & FROST, 1 juil 20, Poydras

TRAITES sur Paris.—1,500 fr. à 30 jours de vue, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 3 jt 45 Vieille Levée

HUILE de graisse—14 barils très supérieure, à vendre par FOSDICK & BROTH. 3 jt 66 Camp

PORC—27 barils clear, 160 do. mess et 80 do. P. O. à l'inspection, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CORMAN, 3 juil 44, Poydras.

LIQUEURS—10 demi-pipes eau-de-vie de Cognac et 2 demi-pipes vin de Madère, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée 30 juin

TOILE d'emballage—d'Allemagne, convenable pour envelopper le jambon et emballer le tabac, à vendre par O. H. MIESEGAES, 30 juin 24 Vieille Levée

GENIEVRE—40 pipes de Hollande, sous la clef de la Douane, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée 30 juin

CORDAGE—600 rouleaux de Manille et goudronnés, à vendre par O. H. MIESEGAES, 30 juin 24 Vieille Levée

BRIQUES A FEU—Anglaises et américaines, qualités de choix, à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE, 149, Commune 27 ja

EAUX FUSILS, carabines et pistolets en magasin et à vendre par W. A. RYAN, 28 juin 48, Chartres

ARTICLES pour la pêche—Un assortiment général en magasin et à vendre par W. A. RYAN, 28 juin 48, Chartres

CHAUX de Thomaston à flots—500 barriques en débarquement du brick Georges, et à vendre par GEORGES BEDFORD, 47 Commune

JAMBONS—50 barriques, à vendre par HEWITT, HERAN & co, 24 juin 65 Camp

GRAISSE—En feuilles, de qualité supérieure, en barils et fréquins, à vendre par HEWITT, HERAN & co, 65 Camp 24 juin

HARICOTS—30 barils blancs supérieur, en débarquement et en magasin, à vendre par PRICE & FROST, 20, Poydras 22 jn

DAGUERREOTYPES, Plaques, Ecrins riches et ordinaires, Passepartout dorés, Brome, Chlorure d'iode, Hyposulfate de soude, iode et chlorure d'or, à vendre par DUBSAUT FILS aîné, 28 juin—6 74 rue Royale.

A VENDRE en débarquement du navire l'Eulalie de Bordeaux, 31 barriques Vin rouge Montferrand. 27 juin AUGUSTE MOLIER, 90 St. Louis

CHAPEAUX de soie noirs et gris, nouveau genre, pour hommes, reçus par le navire Ville de Bordeaux, à vendre par CASTAING & LOMBARD, 24 av 53 Conti

A VENDRE, en débarquement du navire l'Amérika, venant de Bordeaux, 80 barriques vin de l'année 1840. 25 do Médoc fin, de l'année 1836. par CASTAING & LOMBARD, 21 m 53 Conti

MARCHANDISES de coton—Osnaburg Lowell 7/8. 100 balles drap d'Appleton 4/4, de Kennebec 4/4, de Waltham 7/8 et 4/4, toile à chemises de 3/4 et 4/4, toile blanche à chemises de Hamilton, du rayée, drills 7/8 à 4/4, linseys, de Lowell et Jeans à la mode, à vendre par HARROD, DARLING & Co. 13 juin 49, Commune

FROMAGE—100 caisses en débarquement et en magasin, à vendre par GEO. HARRISON, 67, Tchoupitoulas. 14 ju

CIDRE—35 baril excellent cidre de Newark, en débarquement de l'Auburn, à vendre par GEO. HARRISON, 67, Tchoupitoulas. 14 jn

ROUES de charrettes de toutes dimensions, de deux à cinq pouces de jante, à vendre à bas prix par J. D. DENEGRE, 12 juin 10 Douane

CHAPEAUX de feuille de Palmier—27 caisses, en débarquement de la barque Lion, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 13 juin

BOTTES, Souliers et Brodequins—Un assortiment complet, en débarquement de la barque Lion, à vendre par ISAAC BRIDGE, 13 juin 76, Magasins

VEAUX cirés—Les soussignés ont en magasin un grand assortiment de Veaux cirés français, qu'ils vendent à bon marché pour clore cet article. CASTAING & LOMBARD, 53 Conti. 30 av

BŒUF mess et prime, à vendre par HARTWELL & KIDDER, 44 Poydras 17 juin

WHISKEY—Un petit lot supérieur de Bourbon, à vendre par WORSLEY & FORMAN, 29 juin 75 Tchoupitoulas

CHAUDIERES de cuivre et de fonte, en magasin, à vendre par W. A. RYAN, 20 avril 48, Chartres

Nouvelle-Orleans:

VENDREDI MATIN, 4 AOUT 1843

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS: HENRY CLAY.

FIEVRE JAUNE.—Le *Herald* a commis hier une grave erreur en annonçant que quinze nouveaux cas de fièvre jaune avaient été admis mercredi à l'hôpital de charité, et en déduisant de ce fait l'existence de la maladie à l'état épidémique. Nous avons pris soin depuis quelque temps de nous assurer du chiffre exact des admissions, des guérisons et des décès dans cet établissement; et, comme on a pu le voir sur le rapport publié hier matin dans notre feuille, il y a bien eu 15 admissions, mais PAS UN SEUL CAS de fièvre jaune. *Le Herald* aura sans doute supposé que tous les malades admis étaient atteints de cette maladie. Jusqu'à présent, nous le répétons, rien n'indique qu'il y ait épidémie. Nous ne sommes certes pas hors de tout danger; mais le temps est assez favorable. Le nombre des cas, loin d'augmenter, semble diminuer. On peut donc concevoir quelque espérance que nous ne subirons point ce fléau cette année.

Un individu nommé Michaël Connely a été arrêté mercredi soir, sur la Levée, par les officiers de la 2e. municipalité: il était porteur d'une malle qui avait été défoncée et qui contenait une grande quantité de vêtemens. Connely n'a pu expliquer d'une manière satisfaisante au Recorder comment cette malle se trouvait en sa possession: il a en conséquence été envoyé en prison. La malle est en ce moment chez le Recorder, en attendant qu'elle soit réclamée par le propriétaire.

—Philip Humphrey, homme de couleur libre sur lequel on a trouvé quelques-uns des effets qui ont été dérobés dans le magasin de Montross et Stilwell, a été renvoyé devant la Cour Criminelle.

Un nommé Michel McGratten, a été admis hier à l'hôpital, ayant reçu une balle de pistolet à la cuisse gauche. Il paraît que McGratten voulait entrer dans un chaland en dépit de la défense du propriétaire, et que celui-ci tira alors sur lui.

INCENDIE—Hier soir vers 10 heures, le feu a éclaté dans une fonderie située rue de la Nouvelle Levée, entre celles Louisa et Delor, seconde municipalité. Tout le toit a brûlé, mais les prompts secours apportés par les pompiers, ont arrêté là les progrès du feu.

La Sœur Frederica, atteinte de la fièvre jaune, n'est pas morte comme l'annonçait le *Courrier*. Les rapports que nous avons reçus hier soir de l'hôpital de charité nous apprennent que la maladie n'a pas pris chez Sœur Frederica un caractère plus alarmant.

HOPITAL DE CHARITE.

Rapport des 24 heures expirant hier soir à huit heures.

Nombre de malades, 375, dont 62 dans le local des fous, et 8 de la fièvre jaune.

Admis dans la journée, 21, dont 1 de la fièvre jaune.

Renvoyés guéris 13, dont 1 de la fièvre jaune.

Décès 3, dont 2 fièvre jaune.

UN DRAME DE FAMILLE.—Une horrible tragédie vient de se passer dans le comté de Barry (Missouri.) Un homme de la campagne qui avait l'habitude de maltraiter sa femme, lui dit un beau matin: "Lève-toi, déjeune et fais déjeuner tes deux enfans. Puis mettez vous en prières; car je jure qu'avant le coucher du soleil, eux et toi vous serez morts." La malheureuse obéit, se leva, alla chercher du bois pour allumer du feu et revint pour faire les préparatifs du déjeuner. Elle trouva son mari endormi! Elle était encore sous l'impression d'épouvante que lui avait causée sa menace, elle pensait à ses enfans; elle pensait à sa propre existence; elle se dit qu'il n'y avait de salut pour elle et pour eux que dans la mort de celui qui allait les sacrifier—Elle saisit une hache et en frappa son mari! Puis elle prit ses enfans par la main, et s'en alla chercher asile chez un voisin auquel elle raconta ce qui venait de se passer. Elle ne tarda pas à être arrêtée.

MONNAIE.—Il a été frappé pendant le mois de juillet, à l'Hôtel des Monnaies de la Nouvelle-Orléans:

$ 245,000 en espèces en argent.
90,000 " or.

Total $ 335,000.

Le capitaine HENRY B. NONES, qui commandait naguères le *Woodbury*, cutter de la Douane pour notre port, a été nommé au commandement du cutter de la Douane *Van Buren*, pour le port de Charleston. Le capitaine NONES est, on le sait, un brave et loyal marin.

MISSISSIPI.—La législature de cet Etat s'est ajournée, il y a peu de jours, après une session courte, bruyante et sans résultats. Le 25 juillet, M. Hughes de Jefferson, avait introduit au Sénat, un bill pour la division de l'Etat en districts Congressionnels, et bien qu'il ne fut pas favorable aux whigs, ceux-ci s'empressèrent de le voter, plutôt que de laisser l'Etat indivisé. Ce bill se présenta à la Chambre, mais il n'y fut pas heureux: une manœuvre habile de ses adversaires en fit échouer la seconde lecture. "Ce bill a donc été perdu, dit le *Whig* de Vicksburg, non point par l'opposition de la majorité, mais par celle d'un petit nombre de démagogues qui ont profité de l'époque avancée où il avait été présenté pour le repousser: ils ont dignement continué jusqu'au bout leur politique sans vergogne."

ST. LOUIS.—Une jeune négresse, excellente domestique de maison, a été dernièrement enlevée dans cette ville; elle a été habillé en homme, et embarqué à bord d'un steamboat qui se dirigeait vers Cincinnati. Le maître et les propriétaires du bateau sont responsables de la valeur de l'esclave ainsi enlevé.

— Trois ou quatre cents Indiens, appartenant à la tribu des Wyandots, sont arrivés dans cette ville le 24 juillet à bord du bateau à vapeur *Republic*; ils se rendent dans le pays qu'ils vont habiter au-delà du Missouri. Plusieurs centaines de ces Indiens étaient déjà passés à bord du bateau à vapeur *Nordway*. Les Wyandots ont fait avec le gouvernement général un traité par lequel ils ont consenti à quitter leurs terres de l'Ohio et à se retirer sur le territoire Indien. Ce sont les derniers débris des Indiens de l'Ohio.

M. CLAY ET LE MASSACHUSETTS.—Dans une lettre de M. Weissinger, éditeur du *Journal* de Louisville, voyageant en ce moment au Nord, nous trouvons le passage suivant qui montre quelles sont les dispositions des whigs du Massachusetts:

"En dépit de M. Webster, les whigs du vieux Massachusetts sont toujours whigs, et tous, presque sans exception, sont en faveur d'Henry Clay. M. Clay a été choisi par une convention d'Etat dans le Massachusetts, et il est encore l'élu du Massachusetts. Je tiens de bonne source qu'à la Convention de Worcester, tenue pour la désignation d'un candidat au poste de gouverneur, neuf sur dix de ceux qui étaient présents, auraient, si la circonstance eut été convenable, voté pour sa nomination. Vous pouvez vous tenir pour assurés que le Massachusetts enverra à la Convention nationale des Whigs une délégation Clayiste; vous pouvez être certains que cet Etat votera pour Henry Clay en 1844."

OHIO.—Cet état sera appelé cette année à choisir la moitié du Sénat [18 membres] et la totalité de la Chambre des Représentans [72 membres], ainsi que les 21 Représentans au Congrès. La division congressionnelle a été faite de telle sorte que sur ces vingt et un membres les membres whigs en auront à peine six ou sept; mais ils espèrent nommer 12 sénateurs d'Etat et obtenir ainsi la majorité dans cette branche de la législature. A la Chambre, ils ont l'an dernier élu 29 membres sur 72; et les comtés où ils ont triomphé ont aujourd'hui droit à 33 membres, ce qui ne s'éloigne de la majorité que de quatre voix. Il est huit autres comtés que les whigs pourraient emporter; mais il est fort à craindre qu'ils ne veuillent pas s'en donner la peine.

LE COLUMBIA.—Il paraît, d'après les renseignemens que l'on recueille depuis le désastre de Columbia, que ce désastre a été causé principalement par un fort courant qui a entraîné ce navire et qui se dirigeait vers la baie de Fundy, le jour où le Columbia s'est perdu. Plusieurs autres navires en ont également éprouvé la puissance; ce phénomène paraît être tout à fait accidentel, et ne pouvait être connu du pilote, le capitaine Stairs, malgré sa longue expérience et sa parfaite connaissance de ces parages.

OTAHITI.—Une lettre de Panama, datée du mois de juin, et publiée par un journal de Baltimore qui l'a reçue de Kingston [Jamaïque] contient le passage suivant:

"Il y a quelques jours, est arrivé ici, le *Young Vindictive*, tender venant de Tahiti. Cette embarcation a amené deux officiers avec des dépêches; ces officiers ont traversé [l'isthme] et vont s'embarquer sur la corvette des Etats Unis *Vandalia*, pour la Jamaïque. Il paraît que l'occupation de Tahiti par les Français n'a pas été tout-à-fait du goût de la reine Pomaré, qui écrit à ce sujet à sa bien-aimée sœur S. M. Victoria, reine de la Grande Bretagne. Un de ces officiers est porteur de la lettre."

Cette mission se rattache sans doute aux derniers événemens qui ont eu lieu à Otahiti et que nous avons mentionnés récemment d'après un journal de Providence.

YUCATAN.—La goëlette *Danmark*, capit. Wright, est arrivée hier en sept jours de Sisal. Par cet arrivage nous apprenons qu'une goëlette anglaise qui faisait la contrebande a été capturée, à l'ouest de Sisal, par l'une des chaloupes canonnières du Yucatan, et amenée dans ce port. Les deux officiers anglais, appartenant à l'état-major du Montezuma et qui avaient été faits prisonniers à Telchac, ont été mis en liberté et sont partis pour Campêche le 18 juillet.

IRLANDE.

En demandant le *rappel de l'union*, O'Connell et l'Irlande ne demandent pas, ainsi que beaucoup de personnes le croient peut-être, que l'Irlande se sépare de l'Angleterre, qu'elle soit déclarée indépendante et forme un état distinct. Ils demandent la révocation de l'acte législatif qui, en 1800, a aboli le parlement irlandais et statué qu'à l'avenir toutes les lois nécessaires aux deux pays seraient faites par un parlement commun, résidant en Angleterre. C'est ce que l'on a appelé l'union. Voilà ce qu'a fait l'Angleterre en 1800, voilà ce que l'Irlande et O'Connell veulent défaire aujourd'hui. Ils veulent qu'on rende à ce pays le parlement national qu'il possédait avant 1796. Un bill a supprimé le parlement irlandais, un bill peut le rétablir.

Rappelons maintenant les circonstances dans lesquelles cette suppression fut faite. Ce fut une mesure de vengeance de la part de l'Angleterre, et c'est précisément ce qui établit le droit des Irlandais à en demander la révocation. La révolution française, dont le retentissement et l'influence s'étendirent chez tous les peuples, remua profondément l'Irlande. Dès cette époque, la pensée de secouer le joug de l'Angleterre entra dans tous les esprits. La France prouva, par l'expédition de Hoche, qu'elle était disposée à seconder les Irlandais dans leurs vues d'indépendance. Quoique cette expédition eût échoué, on attendait toujours les Français en Irlande, et l'exécution devait suivre immédiatement leur débarquement.

Mais tel fut l'empire des événemens qu'elle le précéda. Après mille ajournemens successifs, et qui ne pouvaient être renouvelés sans péril pour la plupart des conspirateurs, la rébellion éclata. L'on sait qu'elle fut étouffée dans des flots de sang. L'Irlande fut livrée à toutes les horreurs du meurtre, du pillage, de l'incendie; elle fut abandonnée à la fureur de l'armée victorieuse.

Le parlement irlandais était une gêne pour l'Angleterre, elle résolut de l'abolir. A cette nouvelle, l'Irlande s'émeut tout entière. Sur trente-deux comtés, vingt et un réclamèrent énergiquement contre la destruction du parlement irlandais. "Ce parlement, dit M. Gustave de Beaumont, auquel on fut obligé de demander un acte de suicide, le refusa et maintint par son vote son existence constitutionnelle."

Ceci se passait en 1799. Mais l'Angleterre ne se rebuta point. On résolut d'obtenir à tout prix du parlement irlandais cet acte de suicide qu'il avait d'abord refusé. Aussitôt la corruption fut pratiquée sur une vaste échelle: des places, des pensions, des faveurs de toute sorte, des sommes d'argent furent prodiguées; et les mêmes hommes qui, en 1799, avaient repoussé le projet d'union, l'adoptèrent, le 26 mai 1800, à une majorité de cent dix-huit voix contre soixante treize. On a calculé que sur les cent dix-huit votans, il y en avait soixante-seize qui étaient ou pensionnaires de l'état ou fonctionnaires publics. Grande leçon pour ceux qui doutent de la puissance que la corruption met dans les mains de ceux qui s'en servent sans scrupule!

La dépense que fit l'Angleterre pour acheter les votes fut énorme. Il nous suffira de dire que la seule indemnité allouée aux grands propriétaires d'Irlande, que l'on privait d'un de leurs principaux privilèges, celui de disposer souverainement de l'élection d'un certain nombre de membres de la chambre des communes, s'éleva à 31,000,000 de fr! (1) Ainsi s'accomplit, moitié par violence, moitié par corruption, l'acte destructif du parlement irlandais.

Depuis ce temps, l'Irlande, privée du dernier appui qui lui restait contre ses oppresseurs, a été à la discrétion de l'Angleterre. Incomplètement représentée dans le parlement, où ses membres ne figurent pas même pour un sixième dans le nombre total, tandis que sa population forme le tiers de celle des trois royaumes, elle est condamnée à ne pouvoir jamais empêcher les mesures légales prises contre elle. Telle est la situation qu'O'Connell, las d'attendre, et après avoir prié patiemment pendant la durée du ministère précédent, a résolu de faire cesser. Ses moyens sont le droit évident de l'Irlande et l'unanimité de ce pays. Nous lisons dans les journaux anglais les récits merveilleux de cette course triomphale du grand agitateur à travers l'Irlande, dont la population se précipite sur ses pas, et vient, par masses de deux cent, de trois cent mille, et même, dit-on, de cinq cent mille hommes, entendre sa puissante voix.

Pour expliquer ce mouvement national sans exemple dans l'histoire, l'éloquence, la puissance morale d'un grand orateur ne suffisent pas. Cette puissance a sa raison principale dans les faits du passé, dans le souvenir imprimé au cœur de tous les Irlandais de la tyrannie la plus sanglante, la plus implacable, la plus inouïe qu'un peuple civilisé ait jamais supportée. Ce qu'a été cette longue oppression, O'Connell lui-même s'est chargé de nous l'apprendre dans le *Mémoire* qu'il a publié sur l'Irlande (2). Dans ce mémoire, appuyé de faits et d'exemples empruntés principalement aux historiens anti-irlandais, dont on ne peut par conséquent suspecter la sincérité, O'Connell a passé en revue toutes les époques, depuis le douzième siècle jusqu'au nôtre. Nous choisirons celle de la conquête. Elle a commencé en 1172 et n'a fini qu'en 1612; elle a donc duré plus de 400 ans.

Eh bien! toute période ne fut qu'un massacre qu'une tuerie perpétuelle dans toute l'Irlande. A ce massacre général se joignaient la destruction des habitations, celle des moissons naissantes, la famine enfin créée à dessein. Des provinces tout entières furent dépeuplées. "Point de spectacle plus fréquent, dit un historien cité par O'Connell, que de voir dans les pays dévastés des multitudes d'Irlandais morts, ayant la bouche toute verte, d'avoir mangé des orties, de l'oseille sauvage, en un mot, tout ce qu'ils pouvaient trouver sur la surface du sol."

Spenser raconte que la province de Munster riche et fertile, regorgeant de blé et de bestiaux, fut réduite en dix-huit mois à l'état d'un désert inculte. Pendant le temps que dura cette dévastation, on voyait les paysans sortir de tous les coins des bois et des vallons, se traînant et s'appuyant sur leurs mains, car ils ne pouvaient plus se soutenir sur leurs jambes. "Ils ressemblaient dit l'historien, à des squelettes et à des spectres, leur voix ressemblait à celle d'esprits criant du fond de leur tombe: *Ils mangeaient des cadavres, heureux quand ils pouvaient en trouver.*"

Bientôt après il s'entre-dévorèrent; rien ne leur fut sacré; ils arrachèrent même à leurs fosses les cadavres qui y étaient enterrés; rencontraient-ils un champ couvert de cresson, de trèfles ou herbes des prairies, ils s'y rendaient en troupes comme pour un festin, et ne le quittaient pas qu'il ne fut complètement dépouillé. Toutefois, ce régime ne put les mener bien loin; en peu de temps il ne resta presque plus âme qui vive, et la plus populeuse, la plus fertile contrée de l'Irlande se trouva tout à coup vide d'hommes et d'animaux.

Quant aux épisodes de cette affreuse famine, ils ne se sont pas moins effrayans. Un écrivain dit avoir été témoin de l'horrible spectacle de trois enfans dont l'aîné n'avait pas plus de dix ans, mangeant le cadavre de leur mère, avec des circonstances trop affreuses pour être rapportées. Ailleurs, il est question de vieilles femmes qui, dans un champ où elles s'étaient retirées, saisirent, tuèrent et firent rôtir pour les dévorer de petits enfans qui avaient passé par cet endroit. Dans le comté de Cork, un malfaiteur ayant été exécuté et son corps laissé au gibet, de pauvres gens vinrent en secret, le descendirent et le mangèrent. Un vaisseau ayant péri par naufrage, les cadavres de ceux qui le montaient, rejetés par la mer sur le rivage, furent dévorés par des malheureux qui vivaient depuis longtems de coquillages et à qui cette misérable ressource elle-même venait de manquer.

La terre qui, avant ces guerres, était peuplée et riche des dons de la nature, fertile en blé, couverte de bestiaux, abondante en poisson sur ces côtes, devint inculte et stérile, ne produisant aucuns fruits, nuls bestiaux dans les pâturages, point d'oiseaux dans les airs. En un mot, la terre était si dépourvue d'hommes et d'animaux que d'un bout à l'autre du Munster, sur un espace de plus de cent vingt milles, le voyageur n'avait rencontré ni hommes, ni femmes ni enfans, excepté dans les villes; ni vu d'autres animaux que des loups, des renards et des bêtes voraces, dont un grand nombre était mort de faim; le reste avait péri ou s'en était allé ailleurs.

Parlons maintenant des massacres. En premier lieu, nous devons citer l'assassinat légal. Une loi rendue sous le règne d'Edouard IV, en 1465, déclarait "qu'il était légal de tuer tout Irlandais trouvé volant, soit de jour, soit de nuit, ou rôdant pour voler ou piller, s'il n'avait pas dans sa compagnie un homme loyal, de bonne renommée et réputation, revêtu du costume anglais." Ainsi, dit O'Connell dans le mémoire que nous avons sous les yeux, la vérité est que le seul fait dont il était nécessaire de s'assurer, pour qu'un Anglais fût autorisé à couper la tête d'un autre homme, était que ce dernier fût un Irlandais. Car si l'Irlandais n'était pas en train de voler ou ne venait pas voler, qui aurait pu dire qu'il n'allait pas voler?

Plusieurs historiens rapportent le fait suivant.— Une armée anglaise attira au milieu d'elle, leur promettant protection, trois ou quatre cents habitans de la campagne, sous prétexte de faire le service du roi. Un instant après qu'ils furent tous rassemblés, trois ou quatre lignes de cavaliers et de fantassins, armés de pied en cap, les enveloppèrent, les attaquèrent lâchement et les taillèrent en pièces. Pas un homme n'échappa.—*Léland* rapporte que la garnison d'une forteresse de la province de Kerry s'étant rendue à merci au lord député Gray, celui-ci fit entrer dans le fort une compagnie anglaise, et la garnison fut égorgée de sang froid.

Tels sont les faits, choisis entre mille autres pareils, qui sont inscrits en caractères de sang dans l'histoire de la conquête de l'Irlande. Nous ne parlons pas de ces armées qui recevaient l'ordre de parcourir des provinces entières et d'y détruire, habitans, animaux, villes et villages, plantations et subsistances, et qui ne s'acquittaient que trop bien de leur mission. Nous ne parlons pas des persécutions religieuses, où de cette législation atroce qui attribuait, dans une famille catholique, à un membre qui embrassait la religion protestante, la spoliation légale de tous les autres membres, y compris le père et la mère. *Ces faits*, et une foule d'autres que nous ne pouvons rapporter faute d'espace prouveraient qu'il est un peuple en Europe qui a pu surpasser les barbaries cruautés de la Russie envers la Pologne, et que ce peuple, c'est l'Angleterre, l'infatigable tyran de la pauvre Irlande. (Siècle.)

[1] *L'Irlande sociale, politique et religieuse*, par M. Gustave de Beaumont.

[2] Cet ouvrage vient d'être traduit par M. Octave Fournier, et paraît à la librairie de Charles Warée, rue Montmartre, 114.

LANSINGBURGH.—Le malheureux village de Lansingburg [New York] tout récemment désolé par un incendie, vient d'être atteint par une autre catastrophe du même genre. Une dizaine de maisons et de magasins ont été la proie des flammes. Cet incendie est l'œuvre de la malveillance; l'un des incendiaires a été arrêté.

ACADEMIE DES FEMMES DE LETTRES.—M. de Castellane, si avantageusement connu par ses goûts littéraires, poursuit avec ardeur son grand projet, celui de l'établissement d'une académie composée de quarante femmes les plus célèbres dans la république des lettres. M. de Castellane avait beaucoup de difficultés à vaincre; la première difficulté était dans le choix des académiciennes. On ne saurait se faire une idée exacte du nombre considérable de femmes et de jeunes et vieilles filles dispersées dans tous les quartiers de Paris, qui sont vouées au culte des Muses. La quantité de vers très bien rimés que chaque jour ou chaque nuit voit éclore, passe toute croyance. Malheureusement le vers, vu son abondance, est peu recherché, et il n'y a point de libraire qui ne frémisse lorsqu'une de ces dames lui présente son recueil de poésies descriptives ou sentimentales. D'ailleurs, les titres sont épuisés. Nous avons eu les chants du Nord et du Midi, les soupirs de la Bretagne, les larmes de la Provence, les gémissemens de la Normandie, les feuilles du printemps et de l'automne, les fleurs, les papillons, les oiseaux; il est presque impossible de trouver un titre assez neuf pour piquer la curiosité publique et figurer avec avantage dans un cabinet de lecture.

Au milieu de cette détresse poétique, l'idée de M. de Castellane est très heureuse en ce qu'elle ouvre un débouché aux produits de ces Muses infortunées. Ce qu'on ne voudrait pas lire, on viendra l'entendre dans les assemblées publiques de l'académie des femmes, et toutes pourront successivement présenter à un public favorablement disposé leurs titres de gloire. L'esprit de rivalité est peut-être à craindre, mais il sera contenu par un bon règlement. On assure même que ce règlement est déjà fait, et qu'il a été approuvé à l'unanimité, dans la première assemblée des quarante qui s'est tenue dernièrement à l'Athénée des Arts. Des témoins dignes de foi prétendent que ces dames parlaient chacune à son tour, ce qui n'arrive pas toujours, dit-on, dans d'autres académies.

Au reste, cette académie distribuera des prix de poésie et d'éloquence. Les jeunes poëtes seront seuls admis au concours, et il faudra, avant de recevoir le prix des belles mains de la présidente, prouver qu'on n'a pas passé l'âge de trente ans; la clause est de rigueur; ce ne sont pas de vieux concurrens que ces dames veulent récompenser, elles s'opposent avec raison qu'on ne doit de pareils encouragemens qu'à la jeunesse. Les visites, les sollicitations, les mines, les œillades seront expressément défendues. On a vu trop d'exemples de ce genre de séduction.

Il y aura des prix pour les actes de vertu. La commission chargée de l'examen sera composée des académiciennes les plus âgées, ayant l'expérience du monde et habiles à démêler les ressorts secrets des actions humaines; il sera difficile de les tromper. On s'occupera, dans la prochaine séance, de la nomination de Mme la directrice et de Mme la secrétaire perpétuelle. M. de Castellane, en sa qualité de fondateur, sera président honoraire. L'autorisation nécessaire a été demandée à M. le ministre de l'instruction publique. (*Constitutionnel.*)

Le chemin de fer de Douvres vient d'être ouvert jusqu'à Folkestone; Folkestone, c'est la mer. Partis de Londres à six heures du matin, les directeurs étaient à Folkestone à huit heures quarante minutes. Ils avaient franchi 82 milles en deux heures quarante minutes. Après quelques instans consacrés à l'inspection des travaux, c'est-à-dire à neuf heures vingt minutes, la société était à bord du paquebot le *Water Witch*; à midi trente minutes, c'est-à-dire après une traversée accomplie en trois heures dix minutes, malgré un assez fort vent d'Est et la marée contraire, le paquebot s'arrêtait dans le port de Boulogne.

M. Baxendale, président de la compagnie, et les personnes dont il était accompagné, furent reçues par des commissaires spéciaux et conduits à l'établissement des bains, où était dressé un banquet de cent couverts.

A trois heures moins dix minutes, les commissaires reconduisirent la société jusqu'au débarcadère, et à trois heures un quart le *Water-Witch* levait l'ancre et reprenait, sur une mer calme et un beau ciel, la route de l'Angleterre. A 6 heures 25 minutes, les visiteurs étaient débarqués au port de Folkestone.

Presque tous les hôtes partis de Londres à 6 heures du matin, avaient à la main les journaux du 24, rendant compte des débats du parlement, clos ce même jour à une heure du matin. Le voyage s'est fait de Londres à Boulogne, non compris le séjour à Folkestone, en 5 heures 50 minutes; le retour de Boulogne à Folkestone, en 3 heures 40 minutes, et le convoi a dû arriver à Londres à 9 heures 15 minutes. Quinze heures un quart donc ont suffi à une société de cent personnes pour venir de Londres en France, inspecter sur la route les travaux d'un port, s'asseoir pendant deux heures à un banquet splendide, et revenir à son point de départ.

RUBINI.—On lit dans une lettre de Saint-Pétersbourg, du 7 juin, que l'empereur a fait venir Rubini dans sa loge et l'a prié, dans les termes les plus flatteurs, de revenir à Saint-Pétersbourg l'hiver prochain. Il lui a dit qu'il désirait avoir une troupe italienne, mais qu'il y renoncerait si Rubini ne voulait pas en faire partie. Rubini a accepté, dans le désir de créer un théâtre italien en Russie. L'empereur a pris les deux mains de Rubini dans les siennes, et l'a comblé. Le théâtre ouvrira au mois d'octobre et fermera le 20 février. Rubini va, dit-on, passer trois mois en Italie.

MLLE. GRISI.—Mme. Julie Grisi, la belle prima donna du Théâtre-Italien, plaide en ce moment devant la 1re. chambre du tribunal contre son mari, M. Gérard de Melcy. On sait que le mariage contracté à Londres, le 26 avril 1836, entre la célèbre cantatrice et M. Gérard de Melcy, a été bientôt suivi d'une séparation amiable, et enfin d'une séparation judiciaire prononcée sans discussion aucune le 1er. juin 1842, par jugement du tribunal de la Seine, et fondée sur l'injure grave dont M. de Melcy se serait rendu coupable en refusant de recevoir Mme. Grisi dans le domicile conjugal. Aujourd'hui Mme. Grisi a formé contre son mari une demande en partage, et liquidation de la communauté légale, qui, à défaut de contrat de mariage, a existé entre elle et M. de Melcy, et de laquelle dépendent le domaine et les forges de Chébéry, situés dans le canton de Grandpré, arrondissement de Vouziers.

Mme. Grisi demande au tribunal d'ordonner que cet immeuble sera visité par experts chargés de donner leur avis sur la manière dont le partage devra s'opérer, et, dans le cas où le partage serait impossible, elle demande au tribunal d'ordonner que l'immeuble sera vendu aux enchères à l'audience des criées. Mme. Grisi demande subsidiairement l'autorisation de reprendre possession du domaine de Vaucresson qu'elle a acheté, avant son mariage, du général comte Goutard, par acte passé devant notaire, et dont elle dit avoir payé le prix de ses deniers.

M. de Melcy oppose à la demande de Mme. Grisi l'art. 1462 du code civil, qui dit que la femme séparée de corps qui n'a point, dans les trois mois et 40 jours après la séparation, accepté la communauté, est censée y avoir renoncé.

Cette affaire, appelée aujourd'hui à l'audience de la 1re. chambre du tribunal, a été remise à quinzaine pour être plaidée.

LA FEMME COUPEE EN DEUX.

On lit dans l'*Industriel Alsacien* de Mulhouse, du 25 juin:—

"Toute la ville est en émoi, depuis plusieurs jours, au sujet de l'assassinat d'une femme dont le corps, moins les jambes, a été renfermé dans une caisse et expédié par le chemin de fer, de la station de Dornach à celle de Fégersheim, et dont les jambes ont été trouvées dans la forêt de Pfastadt, enveloppées dans un sac.

"Voici les bruits qui circulent à ce sujet: Le domestique de l'auberge aurait été reconnu pour avoir conduit une voiture sur laquelle se trouvait une caisse, et deux femmes seraient aussi venues, puis, l'une des deux femmes aurait été reconnue pour avoir déposé à la station de Dornach la caisse qui contenait le cadavre. Des perquisitions faites dans la maison auraient fait découvrir du linge et des meubles ensanglantés; une serviette, aussi tachée de sang, portant même, dit-on, des initiales conformes à celles dont est marqué l'un des linges trouvés dans la caisse à côté du corps de la victime.

"Ces terribles indices ont décidé la justice à mettre en état d'arrestation le maître de la maison, son domestique et ses deux servantes; et depuis jeudi, que le procureur du Roi et le juge d'instruction sont à Mulhouse pour procéder à l'information, les prévenus sont conduits par la gendarmerie, au milieu d'une foule toujours croissante, tantôt à la maison qu'ils habitaient, tantôt et ils y sont interrogés sur certains faits, tantôt à l'hôtel de ville pour y subir de nouveaux interrogatoires ou être confrontés avec des témoins. Mille versions contradictoires circulent à ce sujet. Nous croyons savoir que, jusqu'à présent, il n'est résulté de l'information aucune preuve que le crime ait été commis dans cette maison, ni que les individus soupçonnés y aient pris une part quelconque.

"Du reste, les indications qu'un journal de Colmar tirés, au sujet du crime dont on poursuit la recherche, d'un acte de suicide auquel s'est livré, dans la commune de Pfastadt, un jeune étudiant en médecine ne sauraient trouver la moindre créance. Ce jeune homme, d'une famille bien connue du Doubs, était atteint d'aliénation mentale; et, après s'être échappé de la maison où il était traité à Strasbourg, il est arrivé tout en suivant la route qui devait le ramener chez lui, jusqu'au village de Pfastadt, où, dans un accès de délire, il s'est coupé la gorge avec un mauvais couteau d'auberge. Nous pouvons garantir l'authenticité de ces détails."

STATUTS DE LA SOCIETE FRANÇAISE DE BIENFAISANCE

TITRE PREMIER.

Etablissement de la Société.

Art. 1. Une Société s'établira à la Nouvelle-Orléans, sous le titre de *Société Française de Bienfaisance.*

Art. 2. Tout membre de la société devra être porteur d'un diplôme dont le prix est fixé à *douze piastres* qu'il paiera en entrant.

Cependant, tout individu qui ne pourra acheter un diplôme et qui voudra faire partie de la société le deviendra lorsqu'il aura signé un engagement de payer le prix du diplôme dans l'année qui suivra son admission.

Art. 3. Le capital de la société sera formé de toutes les sommes versées pour achats de diplômes, des objets d'industrie et autres, des sommes qui pourraient provenir de donations, de legs, &c., enfin de toutes celles qui seraient données avec la destination spéciale d'accroître ledit capital.

Art. 4. Les intérêts du capital de la société, ainsi que le produit d'une cotisation de 50 cents que chaque sociétaire devra payer par mois et d'avance, seront seuls employés au soulagement des français malheureux qui auront à solliciter pour une subvention périodique.

Cependant, il sera ouvert un registre pour y inscrire les noms des sociétaires qui, voulant augmenter les revenus annuels de la société, auront disposé à ... Dans le cas où à la fin de l'année administrative